



S'installer ou s'agrandir en production ovine, c'est le moment !

Pour accompagner concrètement le développement de la filière ovine sur son territoire, la coopérative Cap Seine lance une aide à la création ou à l'agrandissement d'ateliers ovins.

A l'image du soutien réalisé depuis 5 ans dans la filière bovine, soutien qui a permis la création ou l'agrandissement d'une vingtaine d'ateliers produisant 1400 animaux supplémentaires par an, la section ovine de Cap Seine lance l'ATZ Ovins (aide à taux zéro).

Pour François Bloc, responsable de l'activité élevage de Cap Seine « la demande est là, il serait dommage de ne pas saisir cette opportunité et de profiter d'un débouché rentable pour les éleveurs de la région ». En effet, le marché de l'agneau français est déficitaire. Plus de la moitié (55%) de la consommation nationale est issue de l'importation ! La demande est importante, notamment sur les mois d'hiver.

Une nouvelle dynamique régionale est engagée dans cette filière ovine avec une volonté de tous les acteurs de relancer la production et de développer les élevages à travers le renouvellement des générations et l'installation des jeunes. La coopérative Cap Seine, avec sa section ovine, groupement de producteurs sur l'ensemble de la région Normandie y contribue largement. Présidée depuis le 20 décembre dernier par Guillaume Métayer, la section a la ferme volonté de pouvoir mettre en marché davantage d'animaux. Le Conseil d'administration de la coopérative a donc engagé une enveloppe de 700 000€ sur 5 ans, pour accompagner la filière.

L'ATZ'Ovins, permet de financer par une aide à taux zéro, un cheptel de brebis et/ou d'agnelles avec un remboursement sur 5 ans sur le produit agneaux ainsi que des plus-values sur la production. La coopérative finance le cheptel, propose une réduction de 5 % sur l'approvisionnement et accorde une prime de performance par agneau si la productivité est au rendez-vous. A l'issue de la première année l'éleveur rembourse son financement à hauteur de 30% de ses recettes, pendant 5 ans.

L'exemple de jeunes récemment installés sur un atelier ovins, a encouragé la coopérative dans ce sens. Pour Rémy RUBY, éleveur à Hattenville (76), l'installation hors cadre familial

paraissait impossible, si ce n'est en ovin : « Cette activité qui me passionne demande moins d'investissement et de surface que d'autres élevages. On peut commencer cette activité avec très peu de moyens et de plus on peut s'agrandir rapidement ». Rémy a commencé en 1999 avec une brebis et gère aujourd'hui un troupeau de 180 brebis. « Je souhaite encore développer mon troupeau. Les démarches auprès des banques ne sont pas évidentes quand on n'a personne pour vous épauler financièrement. La solution que Cap Seine me propose avec l'ATZ est donc une bonne alternative pour moi. Sans l'ATZ je ne pourrais pas m'agrandir aussi vite. En plus, le suivi avec Cap Seine et les techniciens est très réconfortant. »

Pour tout renseignement pratique, vous pouvez contacter l'équipe technique de la section ovine afin de réaliser un audit gratuit ? au 02 32 35 92 56

Photo Légende



Guillaume Métayer, éleveur à Parville dans l'Eure, a été élu président de la section ovine de Cap Seine, prenant ainsi la suite de Pierre Bignaux

Contacts Presse

Marion Demouge – CAP SEINE – 02 35 12 35 42
marion.demouge@capseine.fr